



## **Décision n° CODEP-DEU-2023-030614 du 26 juin 2023 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire portant agrément de laboratoires de mesures de la radioactivité de l’environnement**

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-25 et R. 1333-26 ;

Vu le code de l’environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu la décision n° 2008-DC-0099 du 29 avril 2008 modifiée de l’Autorité de sûreté nucléaire portant organisation d’un réseau national de mesures de la radioactivité de l’environnement et fixant les modalités d’agrément des laboratoires, notamment les sections 3 et 4 du titre II ;

Vu les demandes présentées par les laboratoires figurant en annexe II de la présente décision ;

Vu l’avis émis par la commission d’agrément des laboratoires lors de sa réunion du 15 mai 2023,

### **Décide :**

#### **Article 1er**

Les laboratoires figurant en annexe II sont agréés dans les conditions définies à l'article 2 pour effectuer les mesures de la radioactivité de l'environnement mentionnées à l'article R. 1333-25 du code de la santé publique.

## Article 2

Les catégories d'agrément correspondant aux différentes matrices environnementales analysées et aux mesures effectuées par les laboratoires sur ces matrices sont définies dans la grille figurant en annexe I.

Les agréments sont accordés pour la réalisation des mesures définies dans les tableaux de l'annexe II, pour les matrices indiquées en titre de chaque tableau et pour les dates de validité figurant en regard des mesures sur lesquelles porte l'agrément.

## Article 3

La liste des laboratoires agréés pour les mesures de la radioactivité de l'environnement, mise à jour après prise en compte de la présente décision, sera publiée au *Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire*.

## Article 4

La présente décision entre en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

## Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 26 juin 2023.

Signée par  
Pour le président de l'Autorité de sûreté nucléaire  
et par délégation,  
l'inspecteur en chef

Christophe QUINTIN

**ANNEXE I**  
**à la Décision n° CODEP-DEU-2023-030614 du 26 juin 2023**  
**du président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément**  
**de laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement**

**- Grille des catégories d'agrément des laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement -**

L'agrément d'un laboratoire est défini par un code numérique à 2 composantes :

- le type de matrice (code à 1 chiffre de 1 à 7)
- la catégorie de mesures radioactives (code à 2 chiffres de 01 à 17)

Code :	Catégorie de mesures radioactives	Type 1 : Eaux - Eaux consommation, Eaux de surface, Eaux souterraines, Eaux de rejet, ...	Type 2 : Matrices sols - Terres, sédiments, boues, ...	Type 3 : Matrices biologiques - Végétaux, lait, faune, flore...	Type 4 : Aérosols sur filtre	Type 5 : Gaz air	Type 6 : Milieu ambiant (sol/air)	Type 7 : Denrées alimentaires pour contrôle sanitaire
_01	Radionucléides émetteurs $\gamma > 100$ keV	1_01	2_01	3_01	4_01	5_01	-	7_01
_02	Radionucléides émetteurs $\gamma < 100$ keV	1_02	2_02	3_02	4_02	5_02	-	7_02
_03	Alpha global	1_03	-	-	4_03	-	-	-
_04	Bêta global	1_04	-	-	4_04	-	-	-
_05	$^3\text{H}$	1_05	2_05	3_05	-	5_05	-	-
_06	$^{14}\text{C}$	1_06	2_06	3_06	-	5_06	-	-
_07	$^{90}\text{Sr}/^{90}\text{Y}$	1_07	2_07	3_07	4_07	-	-	-
_08	Autres émetteurs bêta purs	1_08	2_08	3_08	4_08	-	-	-
_09	Isotopes de U	1_09	2_09	3_09	4_09	-	-	-
_10	Isotopes de Th	1_10	2_10	3_10	4_10	-	-	-
_11	$^{226}\text{Ra}$ + descendants	1_11	2_11	3_11	-	$^{222}\text{Rn}$ : 5_11	-	-
_12	$^{228}\text{Ra}$ + descendants	1_12	2_12	3_12	-	$^{220}\text{Rn}$ : 5_12	-	-
_13	Isotopes Pu, Am, ...	1_13	2_13	3_13	4_13	-	-	-
_14	Gaz halogénés	-	-	-	-	5_14	-	-
_15	Gaz rares	$^{222}\text{Rn}$ : 1_15	-	-	-	5_15	-	-
_16	Dosimétrie gamma	-	-	-	-	-	6_16	-
_17	U pondéral	1_17	2_17	3_17	4_17	-	-	-

**ANNEXE II**  
**à la Décision n° CODEP-DEU-2023-030614 du 26 juin 2023**  
**du président de l’Autorité de sûreté nucléaire portant agrément**  
**de laboratoires de mesures de la radioactivité de l’environnement**

Tableau 1 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type « eau » (type 1)

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « eau » (type 1)																	Date de début de validité ou de renouvellement	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
ALGADE/LAE	Vénissieux (69)							X											01/07/2023	30/06/2028
CARSO LSEHL	Vénissieux (69)							X											01/07/2023	30/06/2028
CEA/Cadarache SPR/LANSE	Saint-Paul-lez- Durance (13)							X											01/07/2023	30/06/2028
CEA/DAM Ile-de-France DIF/DASE	Bruyères-le-Châtel (91)							X											01/07/2023	30/06/2028
CEA/Marcoule DUSP/SPR	Bagnols-sur-Cèze (30)							X											01/07/2023	30/06/2028
CEA Paris-Saclay-laboratoires SPRE	Gif-sur-Yvette (91)							X											01/07/2023	30/06/2028
Eurofins Eichrom Radioactivité	Bruz (35)							X											01/07/2023	30/06/2028
Framatome (ex FBFC)	Romans (26)							X											01/07/2023	30/06/2028
LABEO Manche	Saint Lô (50)							X											01/07/2023	30/06/2028
Marine – LASEM de Cherbourg	Cherbourg (50)							X											01/07/2023	30/06/2028
Orano R – La Hague	Beaumont-Hague (50)							X											01/07/2023	30/06/2028
SUBATECH/SMART – Ecole des mines de Nantes	Nantes (44)							X											01/07/2023	30/06/2028

Tableau 2 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type « biologique » (type 3)

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « biologique » (type 3)																Date de début de validité ou de renouvellement	Date limite de validité	
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16			17
Framatome (ex FBFC)	Romans (26)								X <sup>(11)</sup>										01/07/2023	30/06/2028

(11) : détermination de l'activité du <sup>99</sup>Tc

Tableau 2 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type « aérosols sur filtre » (type 4)

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « aérosols sur filtre » (type 4)																Date de début de validité ou de renouvellement	Date limite de validité	
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16			17
Framatome (ex FBFC)	Romans (26)								X <sup>(6)</sup>										01/07/2023	30/06/2028

(6) : détermination de l'activité du <sup>99</sup>Tc

Tableau 4 : Agrément pour les mesures de radioactivité dans les matrices de type « gaz air » (type 5)

Nom du laboratoire	Ville (Département ou Pays)	Catégorie de mesures Matrice « gaz air » (type 5)																	Date de début de validité ou de renouvellement	Date limite de validité
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17		
ALGADE/LAE	Vénissieux (69)						X												01/07/2023	30/06/2024
Andra - Centre de l'Aube	Soulaines-Dhuys (10)						X												01/07/2023	30/06/2028
CEA/Cadarache SPR/LANSE	Saint-Paul-lez-Durance (13)						X												01/07/2023	30/06/2028
CEA/Marcoule DUSP/SPR	Bagnols-sur-Cèze (30)						X												01/07/2023	30/06/2024
CEA Paris-Saclay-laboratoires SPRE	Gif-sur-Yvette (91)						X												01/07/2023	30/06/2028
Eurofins Eichrom Radioactivité	Bruz (35)						X												01/07/2023	30/06/2028
Institut de Physique des Deux Infinis IP2I/Labrador	Villeurbanne (69)						X												01/07/2023	30/06/2028
Marine - Groupe d'études atomiques de l'EMM	Cherbourg (50)						X												01/07/2023	30/06/2028
Marine - LASEM de Brest	Brest (29)						X												01/07/2023	30/06/2028
Marine - Service radiologique ILO	Brest (29)						X												01/07/2023	30/06/2024
Orano CE Tricastin/D3SE/LSE	Pierrelatte (26)						X												01/07/2023	30/06/2028
Orano Mining CIME (ex SEPA/SAN)	Bessines-sur-Gartempe (87)						X												01/07/2023	30/06/2028
Orano R - La Hague	Beaumont-Hague (50)						X												01/07/2023	30/06/2028
SUBATECH/SMART - Ecole des mines de Nantes	Nantes (44)						X												01/07/2023	30/06/2028